



**SNCD - INFO**



## **BULLETIN D'INFORMATION DES ADHERENTS**

**N° 2015 / 17 24 SEPTEMBRE 2015**

### **CAPC**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Compte rendu des CAPC n° 2 et 3 du 17 septembre 2015 consacrées à la mise en compétition d'emplois d'inspecteurs régionaux de 1ère classe</b>	<b>5 PAGES</b>
-----------------	--	----------------

\*\*\*\*\*

### **L'ESSENTIEL DU BI**

- ⇒ la CAPC a permis l'affectation de 2 IP1 et 5 IR1 et la promotion de 26 IR2
- ⇒ pour l'ensemble de l'année 2015, 58 promotions ont été réalisées, chiffre en deçà de celui autorisé par le ratio pro/pro prévu pour 2015 (14% soit 67 promotions environ)

M. Jean-Noël BLANC, sous-directeur A, présidait la séance assisté de ses collaborateurs du bureau A2.

L' USD/FO était représentée par Catherine MENGELLE et Jean-Louis FILLON pour le grade d'IP 1, François ALBINI et Patricia MILLIEN pour le grade d'IR 1, Françoise PETIT et Pascal TSCHAEN pour le grade d'IR2.

Autre organisation syndicale présente: Solidaires

Une seule CAPC étant réunie au second semestre, cette séance était la dernière de l'année 2015.

<http://www.sncd.info/>

**SNCD-FO**

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Mél : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)

**32 postes** étaient proposés par l'enquête n°15004055 du 23 juillet 2015 (additif du 6 août 2015) répartis comme suit:

**19** postes de chef de service dont:

- 4 postes de chef de pôle (ACF) dans une RR
- 1 poste de chef de pôle (ex fondé de pouvoir) dans une RR
- 4 postes de secrétaire général
- 1 poste de chef de PAE
- 3 postes de chef de bureau de douane
- 1 poste de chef de bureau viti/ci
- 2 postes de chef de service viticulture
- 2 postes de chef de SRE
- 1 poste d'adjoint au chef divisionnaire

**9** postes de promotion de fin de carrière

**4** postes d'experts dont 3 postes de rédacteur à la direction générale et 1 poste d'informaticien

Pour l'ensemble de ces postes, **75 candidatures** ont été adressées dont 5 IP1, 10 IR1, 59 IR2

## POSTES DE CHEF DE SERVICE

En préambule, il convient de rappeler que l'enquête portait sur des postes d'IR1: les candidats ayant le grade d'IR1 étaient donc prioritaires sur ces postes.

En l'absence de candidatures d'IR1, l'arbitrage sur la priorité entre les IP1 et les IR2 a fait l'objet de débats.

Selon la direction générale, les postes de chef de pôle avec ACF dans une recette régionale sont, en l'absence de candidatures IR1, attribués en priorité aux IP1.

En ce qui concerne les autres postes, aucune position de principe n'a été arrêtée, l'affectation ayant fait l'objet d'une étude au cas par cas.

Lors de cette CAPC, aucun IP1 n'a été affecté sur les postes autres que ceux en RR.

Au cours des débats, les représentants de l'USD-FO sont intervenus à plusieurs reprises pour soutenir des collègues pour lesquels les avis portés sur la transmission de leurs candidatures étaient contradictoires avec les appréciations portées dans les comptes rendus d'entretien professionnel.

### COMMENTAIRES DE L'USD-FO

**Les représentants de l'USD-FO ont été particulièrement attentifs aux possibilités d'atteindre le nombre de promotions le plus élevé possible, tout en veillant au respect des droits des collègues ayant déjà le grade d'IR1 ou d'IP1 et souhaitant rejoindre une résidence leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale.**

<http://www.sncd.info/>

**SNCD-FO**

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Mél : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)

## PROMOTIONS DE FIN DE CARRIERE

**10 candidatures** ont été adressées pour **9 postes** proposés.

2 candidatures ont été écartées au motif que les droits à la retraite n'étaient pas ouverts à la date du 1<sup>er</sup> juin 2016, date à laquelle les promus devront cesser leur activité après 6 mois d'exercice dans le grade d'IR1.

**Après de vifs débats relatifs à la qualité de certains dossiers, durant lesquels l'intervention de l'USD-FO a été déterminante, 8 collègues ont obtenu une promotion de fin de carrière.**

**L'administration reste très sélective sur la qualité des dossiers dans le cadre de cette promotion. Pour autant, certains dossiers ne doivent pas écartés à tort.**

## PROMOTION D'EXPERTS

**10 candidatures** ont été adressées pour **3 postes de rédacteurs en DG** et **5 candidatures pour 1 poste d'informaticien**

Au regard de ces éléments chiffrés, le choix a été très sélectif.  
**4 collègues** ont obtenu une promotion au titre de l'expertise.

## REGULARISATIONS SUR PLACE

Les régularisations sur place concernent les IR2 occupant un poste « calibré » IR1 depuis 3 ans minimum, ayant une ancienneté d'IR2 de 6 ans et ayant un avis favorable de leur directeur interrégional.

La direction générale avait proposé la régularisation de 2 IR2 dans cette situation.

**Grâce à l'intervention des représentants de l'USD-FO, 3 autres collègues dans une situation similaire ont pu être promus.**

Au total, **5 collègues** ont été promus par la régularisation sur place de leur situation.

## COMMENTAIRES DE L'USD-FO

**Les représentants de l'USD-FO ont demandé qu'une information sur ces dossiers soit communiquée aux organisations syndicales avant la CAPC.**

<http://www.sncd.info/>

**SNCD-FO**

**46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS**

**Tél. : 09 63 43 59 87**

**Mél : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

Nous invitons les agents du grade d'IR2 concernés à contacter les représentants de l'USD-FO afin de signaler leur situation.

Pour l'ensemble de l'année 2015, 58 promotions ont été réalisées.  
Le ratio pro/pro pour l'année 2015 (14%) aurait pu permettre 67 promotions.  
Dans la mesure où les possibilités de promotions ne sont pas entièrement réalisées, l'USD-FO rappelle ses revendications tendant à élargir les promotions d'experts à tous les métiers.  
Toutefois, nous reconnaissons que cette année la direction générale a fait un effort en ce qui concerne le nombre de promotions, dont le nombre est supérieur en volume à celui de 2014.

Pour toute question relative aux CAPC, n'hésitez pas à contacter vos représentants plusieurs jours avant la date de la CAPC, pour garantir un meilleur suivi de votre situation.

**Vous souhaitez connaître le nom de votre représentant USD-FO ?**

**(Délégué régional, élu en CAP, CTP, Masse)**

**Une solution : [le site internet du SNCD](#)**

**[www.sncd.info/rubrique](http://www.sncd.info/rubrique) : Organisation interne**

Accessible à partir de votre ordinateur personnel ou de l'intranet douanier

\*\*\*\*\*

<http://www.sncd.info/>

SNCD-FO

46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS

Tél. : 09 63 43 59 87

Mél : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)

## COTISATIONS 2015

Je sais que vous êtes attachés à un bon fonctionnement du SNCD-FO, seule organisation représentative à défendre spécifiquement les intérêts des agents de catégorie A de la DGDDI. Notre bon fonctionnement repose sur le versement par les adhérents le plus tôt possible dans l'année des cotisations 2015.

**Je vous demande en conséquence de bien vouloir envisager, dans la mesure de vos possibilités, un versement de votre cotisation en début d'année ou, tout au moins, au premier semestre 2015.**

**Le chèque est à libeller à l'ordre de : SNCD FO**

**Je rappelle que les adhérents bénéficient d'un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée.**

**EXEMPLE : UNE COTISATION DE 183 € REVIENT APRES CREDIT D'IMPOT A 61 €**

Je vous remercie d'avance de votre compréhension des contraintes de fonctionnement de notre organisation.

*Jacques DEFFIEUX, président du SNCD-FO*

- Inspecteurs-élèves	<b>Gratuit</b>	<b>Après crédit d'impôt</b>	- DSD 2 des 1er et 2e échelons	<b>195 €</b>	<b>65€</b>
- Inspecteurs du 1er au 3e échelon	<b>102 €</b>	<b>34€</b>	- IR 1 du 1er au 3e échelon - IP 1 du 1er au 3e échelon - DSD 2 des 3e et 4e échelons	<b>204 €</b>	<b>68€</b>
- Inspecteurs des 4e et 5e échelons	<b>114 €</b>	<b>38€</b>	- DSD 2 des 5e et 6e échelons - CSC 2F - CSC 1F	<b>213 €</b>	<b>71€</b>
- Inspecteurs des 6e et 7e échelons	<b>129 €</b>	<b>43€</b>	- DSD 1 tous échelons - CSC2 - CSC1	<b>225 €</b>	<b>75€</b>
- Inspecteurs des 8e et 9e échelons	<b>147 €</b>	<b>49€</b>	- DPSD - Administrateur des douanes - Administrateur civil	<b>231 €</b>	<b>77€</b>
- Inspecteurs du 10e au 12e échelon	<b>168 €</b>	<b>56€</b>	- Administrateur supérieur des douanes - Administrateur civil HC	<b>243 €</b>	<b>81€</b>
- IP2 des 1er et 2e échelons	<b>183 €</b>	<b>61€</b>	- Administrateur général des douanes	<b>249 €</b>	<b>83€</b>
- IR3 du 1er au 3e échelon	<b>183 €</b>	<b>61€</b>			
- IP2 des 3e et 4e échelons	<b>183 €</b>	<b>61€</b>			
- IR2 du 1er au 3e échelon	<b>195 €</b>	<b>65€</b>	- Retraité	<b>63 €</b>	<b>21€</b>
- IP2 du 5e au 7e échelon	<b>195 €</b>	<b>65€</b>			



## BULLETIN D'ADHÉSION

**Rayer la ou les mentions inutiles :**

**« nouvel adhérent », « renouvellement d'adhésion », « changement de situation »**

**Tableau à servir impérativement en cas de :**

**Première adhésion ou de changement de situation administrative ou familiale.**

**A RETOURNER AU : SNCD-FO (chèque libellé à l'ordre du SNCD-FO)**

**46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS**

NOM	Prénom
Date et lieu de naissance	
Grade, échelon et fonctions	
Adresse administrative	
Téléphone :	mél :
<b>Coordonnées personnelles (facultatif)</b>	

<http://www.sncd.info/>

**SNCD-FO**

**46, rue des Petites Écuries – 75 010 PARIS**

**Tél. : 09 63 43 59 87**

**Mél : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**